

☎ 02.38.59.73.40

📠 02.38.57.25.82

🌐 [mairie-ouvrouer.les.champs@wanadoo.fr](mailto:mairie-ouvrouer.les.champs@wanadoo.fr)

## FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENT POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

<b>NOM de l'enfant :</b>	<b>Prénom :</b>
<b>Date de Naissance :</b>	<b>Classe 2019/2020 :</b>

### Restaurant Scolaire

- Demande l'inscription régulière  (1) occasionnelle  (2)

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

N° allocataire CAF : <b>OBLIGATOIRE</b> ..... Nom/Prénom de l'allocataire: .....
--

### PÈRE :

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone (en cas d'urgence) : Domicile : .....

Portable : .....

Travail : .....

Autre : .....

N° de Sécurité Sociale : **OBLIGATOIRE** .....

Adresse mail : **OBLIGATOIRE** .....

Nom et adresse de l'employeur : **OBLIGATOIRE** .....

### MÈRE :

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone (en cas d'urgence) : Domicile : .....

Portable : .....

Travail : .....

Autre : .....

N° de Sécurité Sociale : **OBLIGATOIRE** .....

Adresse mail : **OBLIGATOIRE** .....

Nom et adresse de l'employeur : **OBLIGATOIRE** .....

(1) Tous les jours scolaires

(2) Pas tous les jours scolaires

- Autres personnes désignées par les parents pour venir chercher l'enfant pendant la pause méridienne:

Nom :.....	Prénom .....	Qualité : .....	Tel: .....
Nom :.....	Prénom .....	Qualité : .....	Tel: .....
Nom :.....	Prénom .....	Qualité : .....	Tel: .....
Nom :.....	Prénom .....	Qualité : .....	Tel: .....

Nom et téléphone de votre médecin traitant : .....

Votre enfant souffre-t-il d'une maladie chronique  Oui  Non Si oui, laquelle : .....

Votre enfant a-t-il des allergies  Oui  Non Si oui, laquelle ou lesquelles: .....

**Rappel : Toute allergie ou maladie chronique devra être signalée et accompagnée d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) si la situation le nécessite, sous peine d'exclusion de l'enfant.**

Le .....

Signature des parents

**N.B. : Prière de rapporter aux enseignants ou à la Mairie ce document dûment rempli et signé pour le Jeudi 4 juillet 2019, dernier délai.**

✂ .....

*Coupon détachable à conserver par la famille*

### **Nouveau fonctionnement : inscription mensuelle au restaurant scolaire**

*L'inscription mensuelle est obligatoire pour toute fréquentation au restaurant scolaire.*

*Elle se fait au plus tard le 20 du mois pour le mois suivant via le formulaire disponible sur le site internet*

*[www.ouvrir-les-champs](http://www.ouvrir-les-champs.com) - page d'accueil - pavé à droite - ma ville en un clic et [inscription restaurant scolaire](#).*

*Un formulaire papier est disponible sur demande à la mairie.*

*Un forfait de 3€ sera appliqué en complément du prix d'un repas pour tout enfant non inscrit mais néanmoins présent.*

*En cas d'absence imprévue de l'enfant pour maladie justifiée par un certificat médical présenté dans un délai de*

*48h00, le repas pourra être décompté si la mairie est informée le jour même de l'absence*

*avant 9h30 au 02-38-59-73-40.*

*En cas de non présentation de ce document, une carence de deux jours sera appliquée.*

*L'annulation est prise en compte seulement en cas :*

*- de maladie sous réserve d'avoir satisfait aux formalités précitées.*

*- d'absences liées à une sortie scolaire.*

*- de repas non pris du fait de l'absence d'un professeur des écoles.*